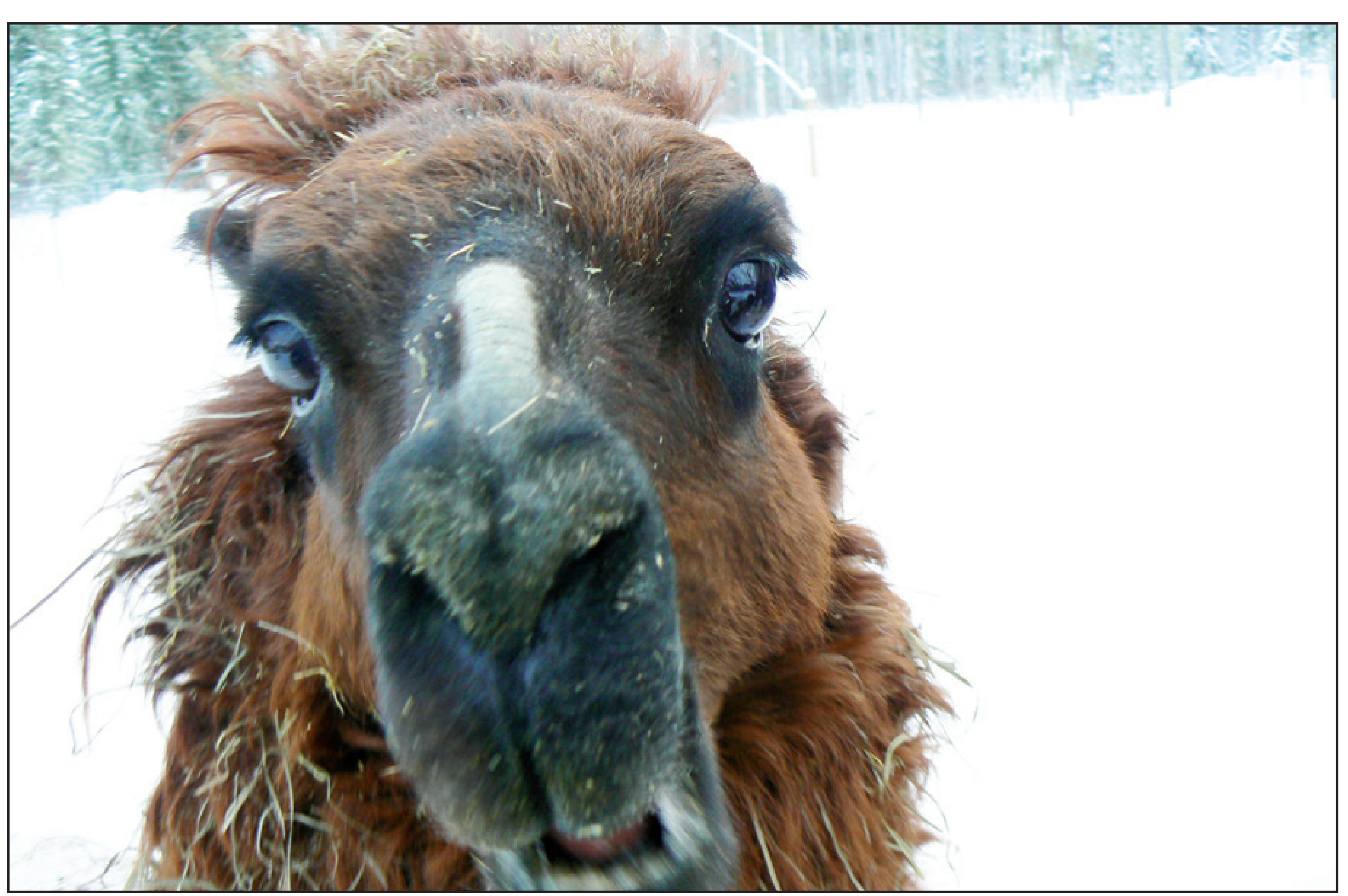
L'aquilon
Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest
Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 29 numéro 4, 31 janvier 2014

Dans nos pages



«Je ne suis pas un lama, je suis un alpaga! J'habite à Fort Smith, avec trois amis. Cinq femelles viennent nous rejoindre en été, car elles passent le reste de l'année à Grande-Prairie. J'aime bien jouer dehors, même s'il fait un peu froid ces temps-ci!» (Photo : Sarah Iris Foster)

Transfert des responsabilités

Une opposition marquée

La modification à la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie* suscite une forte grogne.

Denis Lord

Comme on pouvait s'y attendre, la création d'un super office de la terre et des eaux a été le principal sujet de débat lors de la consultation publique sur le projet de loi remplaçant la *Loi sur les Territoires du Nord-Ouest*, le lundi 27 janvier, à Yellowknife.

La majorité des représentants des groupes autochtones, le député de Western Arctic et les groupes Alternative North et Ecology North se sont prononcés contre la modification de la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie* et son inclusion dans le projet de loi C-15.

Le projet de loi C-15 propose la fusion des offices des terres et des eaux des Territoires du Nord-Ouest en un seul, l'Office des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie. Il diminue également le temps alloué à cet organisme pour évaluer l'impact environnemental des projets proposés. Le gouvernement fédéral y est le maître d'œuvre pour la nomination de ses 11 membres.

Opposition

Le premier ministre des Territoires du Nord-Ouest, Bob McLeod, et l'ancien négociateur, John Pollard, ont rappelé que cette modification comprenait des dispositifs pour préserver la voix des régions, l'article 104 par exemple. Mais ces paroles n'ont pas convaincu les opposants. « Nous réitérons notre opposition à l'élimination de l'Office des terres et des eaux du Sahtu, a dit Ethel Blondin-Andrew, présidente du Secrétariat du Sahtu. C'est contraire à l'esprit de l'entente sur les revendications territoriales. » Lors de sa déclaration, elle a aussi exigé que le Conseil de l'environnement du Sahtu participe aux études régionales et a blâmé le manque de coordination du fédéral pour les retards qui s'accumulent parfois à l'Office.

« Nous avons soutenu le transfert des responsabilités, mais rien n'y mentionnait auparavant la création d'un office unique, a déclaré le grand chef du gouvernement tlicho, Ed Erasmus. Le gouvernement veut s'emparer d'une organisation en laquelle nous avons confiance et qui a fait ses preuves. Il veut détruire ce qui a été si long à construire. Si ça devient une loi, nous n'aurons plus notre mot à dire. Mais nous ne laisserons pas ça arriver. »

Robert Alexie, président du Conseil tribal Gwich'in, a tenu des propos similaires : « Nous voulons conserver l'Office des terres et des eaux gwich'in, a-t-il déclaré, avec lequel il n'y a jamais eu de problèmes majeurs. Nous sommes dans une position difficile parce que nous sommes pour le transfert de responsabilités, mais nous ne voulons aucun changement à l'organisation des offices. »

Les organismes Ecology North et Alternative North ont présenté un mémoire conjoint à la commission. Encore une fois, il portait sur la partie 4 du projet de loi, celle qui concerne la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie*. Les deux groupes se sont prononcés contre son inclusion dans le projet de loi. La modification comporte des aspects positifs, ont-ils écrit, comme l'augmentation des amendes et la nécessité de respecter les plans d'aménagement. Mais pour l'essentiel, Ecology North et Alternative North s'insurgent contre l'augmentation du pouvoir fédéral et l'imposition d'un échéancier pour les évaluations de projets qui ne tient pas compte de la complexité des contextes géopolitiques et écosystémiques du Nord. Ils considèrent que l'efficacité des

Transfert
Suite en page 2

Transfert

Suite de la une



Comme on pouvait s'y attendre, la création d'un super office de la terre et des eaux a été le principal sujet de débat lors de la consultation publique sur le projet de loi remplaçant la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest. Denis Lord

offices pourrait être améliorée simplement en suivant les recommandations des audits de 2005 et de 2010.

L'historique du modèle du super office

Pendant une partie de la session de la commission parlementaire, le député NPD de Western Arctic, Dennis Bevington, a questionné les intervenants sur l'historique et l'origine du concept de super office.

D'aucuns attribuent à Neil McCrank la création du super office. L'homme a mené des consultations au Nunavut, aux Territoires du Nord-Ouest et au Yukon pour le ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord. « Je ne pense pas que ce soit mon idée, a-t-il dit. Je crois plutôt que c'est ressorti d'une consultation. » Il a ajouté que le transfert des responsabilités a déjà eu lieu au Yukon, qu'on y retrouve un office unique, et que 11 des 14 groupes autochtones ont adhéré à la démarche. « C'est un système simple, facile à comprendre, contrairement à celui en vigueur aux TNO. » Dennis Bevington a rejeté la comparaison entre les deux territoires voisins, arguant que l'économie minière au Yukon était beaucoup moins développée qu'aux TNO.

John Pollard, l'ancien chef négociateur fédéral responsable du segment 4 du projet de loi, a dit que le concept de super office n'était pas nouveau. Pourtant, selon la conseillère juridique du gouvernement tlicho, Berta Rabesca Zoe, son gouvernement n'a été mis au courant de cet élément qu'au moment la présentation du projet de loi devant le gouvernement. Quant à Ethel Blondin-Andrew, elle a affirmé que le gouvernement territorial était au courant avant, mais qu'il n'a pas partagé l'information.

Willard Hagen, le président de l'actuel Office des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie, a déclaré que la position de l'Office était de ne faire aucun commentaire. « Si les règles sont changées, nous les appliquerons, a-t-il simplement dit. »

Les consultations se poursuivaient jeudi à Ottawa. Le comité permanent des Affaires autochtones et du Développement du Nord du Canada recevaient Brendan Bell, président de Dominion Diamond, Rick Meyers, vice-président des affaires techniques et du Nord de l'Association minière du Canada, et Bob Bleaney, vice-président des relations extérieures de l'Association canadienne des producteurs pétroliers.

Il est permis de croire que des groupes autochtones examinent les possibles recours légaux advenant l'adoption intégrale du projet de loi par le Parlement.

Alison Redford défend l'exploitation des sables bitumineux auprès d'Al Gore

EDMONTON – LA PRESSE CANADIENNE - La première ministre de l'Alberta, qui dit avoir fait valoir son point de vue auprès de l'ancien vice-président américain et écologiste reconnu Al Gore, affirme ne pas se faire d'illusion sur les résultats qui pourraient découler de cet échange.

Alison Redford a expliqué qu'elle et M. Gore s'étaient « entendus pour ne pas être d'accord » sur certains aspects des changements climatiques et les actions prises par l'Alberta, grand producteur de sables bitumineux, pour lutter contre le réchauffement de la planète.

Mme Redford et M. Gore se sont rencontrés la semaine dernière à l'occasion du Forum économique mondial de Davos, en Suisse. Ils ont discuté lors d'une réunion à huis clos portant sur les changements climatiques.

La première ministre albertaine a souligné qu'elle n'était pas autorisée à divulguer plus de détails à propos de la discussion qu'elle a eue avec M. Gore en raison des règles du forum.

Mme Redford a toutefois affirmé avoir plaidé la cause de l'Alberta auprès du célèbre environnementaliste, et lui a expliqué que la province contribuait à la lutte au réchauffement climatique avec le système de captage et stockage du gaz carbonique.





En collaboration avec Radio Taïga

Politique

La cinquième session de la 17e Assemblée législative aura lieu le mercredi 5 février à 13 h 30. Les Ténois sont invités à se rendre à la galerie publique ou à regarder la session sur le site Internet de l'Assemblée législative. La session est également accessible sur le réseau télé de l'Assemblée législative.

Mines

Les compagnies De Beers Canada et Mountain Province Diamonds ont annoncé hier qu'elles avaient conclu une entente sur les répercussions et les avantages de la mine de Gahcho Kué avec le gouvernement tlicho. L'entente contient des dispositions financières qui permettront à celui-ci de profiter des occasions de développement qu'offrira la mine, mais aussi des clauses sur l'emploi et la formation. Selon un communiqué émis par la compagnie, la mine de diamants de Gahcho Kué emploiera près de 700 personnes durant la phase de construction de deux ans, et 400 personnes durant sa phase opérationnelle. Sa durée de vie est estimée à 11 ans.

Développement

La ville de Yellowknife a rendu publique lundi sa stratégie de développement économique jusqu'à 2019. Cette stratégie comprend quatre objectifs et 38 actions pour les atteindre. Yellowknife veut devenir une ville d'affaires diversifiées, à la population croissante et instruite. Cette vision est basée sur des consultations publiques et des entrevues avec 40 leaders de la collectivité et du monde des affaires, 110 propriétaires d'entreprise et 240 citoyens. Elle a été approuvée par le conseil municipal le 13 janvier.

Reconnaissance

Trois entreprises des Territoires du Nord-Ouest ont remporté des prix *Frozen Globes* à Whitehorse, le 24 janvier dernier. Remis par le magazine *Up Here Business*, ces prix sont décernés à des entreprises du Yukon, du Nunavut et des TNO s'étant distinguées dans divers domaines. La corporation Deton Cho, qui œuvre entre autres dans les mines et la construction, a remporté le prix dans la catégorie entreprise autochtone. EBA Engineering, qui est installée à la fois à Yellowknife et à Whitehorse, a remporté le prix de l'entreprise de 100 employés et plus. Enfin, le prix entrepreneur nordique de l'année est allé à Canoe North Adventures, de Norman Wells.

Expansion

La compagnie Det'on Cho Logistics, spécialisée dans le transport, a annoncé mardi qu'elle ouvrait un nouveau bureau à Vancouver. C'est le premier bureau de Det'on Cho Logistics hors du Nord et il vise les marchés local et international. La compagnie a également annoncé l'ajout à son équipe d'Adam J. Wickstead. Établie en 1988, la corporation Det'on Cho comprend une douzaine de subdivisions. Le magazine *Profit* l'a mise en 2013 au 276e rang de sa liste des 500 compagnies croissant le plus rapidement.

Bénévoles émérites

Le ministre des Affaires municipales et communautaires, Robert C. McLeod, invite le public à présenter ses nominations pour le 24e prix d'excellence remis à des bénévoles des Territoires du Nord-Ouest. Quatre catégories sont proposées : jeunes, aînés, bénévoles et organismes. La date d'échéance pour les suggestions est le 31 mars.

Delta du Mackenzie

Un désert de services en français

La santé et les services sociaux sont la grande priorité des résidents d'Inuvik en matière de langues officielles.

Batiste Foisy

Les francophones d'Inuvik ont profité des consultations publiques pour exposer les lacunes importantes en matière de services en français dans la région du Delta du Mackenzie.

C'est une assistance peu nombreuse qui a pris part à cette seconde séance de consultations des communautés francophones des TNO. Tous justes sept résidents d'Inuvik étaient présents à l'événement tenu au Midnight Sun Recration Complex, le 25 février, et parmi eux, une majorité de membre du conseil d'administration de l'Association des francophones du Delta du Mackenzie (AFDM).

Malgré le petit nombre, les Franco-Ténois qui ont pris le temps de se déplacer ne se sont pas gênés pour faire savoir au gouvernement leur insatisfaction face à ce qui est perçu comme un manque à peu près généralisé de services en français dans la région.

Au premier chef, on note un désir d'obtenir des services de santé. C'est la première priorité qu'identifie Isabelle Godin.

« À l'urgence, il devrait toujours y avoir au moins une personne [qui parle français],note-t-elle. Moi, s'il arrive quelque chose à ma fille, dans un état de panique, je les cherche, mes mots en anglais. »

Michel Lemieux, lui, est cinglant. Il n'hésite pas à qualifier l'offre de services disponible « d'abominable ». En fait, il envisage même de se rendre à l'extérieur du territoire pour obtenir des services médicaux.

« Je voudrais me faire opérer au genou, raconte le sexagénaire. Je me vois mieux me faire faire l'opération au Québec qu'ici, parce qu'il n'y a personne qui parle français. En plus, si j'ai besoin de mon épouse pour me faire seconder, elle, elle ne parle à peu près pas du tout l'anglais. Et puis les termes en anglais, les termes médicaux, c'est assez [spécialisé]. Alors, j'attends de prendre ma retraite, là, pour me faire opérer au Québec. »

D'autres participants ont noté que du personnel médical ayant la capacité de s'exprimer en français se retrouve parfois en poste à Inuvik, mais que leur disponibilité est alors au mieux aléatoire et qu'il n'y a aucune garantie de service.

C'est Roxanne Poulin de la firme de relations publiques Tait qui menait ces consultations pour le compte du Secrétariat des affaires francophones du gouvernement des TNO. Quand la consultante a invité les participants à explorer d'autres priorités de services que les soins de santé, la co-présidente de l'AFDM, Élyse Décarie-Jean, a insisté.

Michel Lemieux pose un autocollant rouge sur une affiche où sont affichés des services de santé. Ce francophone songe à subir une intervention chirurchicale au Québec parce qu'il ne pense pas pouvoir obtenir de service en français. (Photo : Batiste Foisy)

« Je ne suis pas sûr que j'ai vraiment envie de parler de tous les services; on en est encore à la base, nous : la santé. »

Et Isabelle Godin de renchérir : « Si la santé n'est pas desservie, ça m'étonnerait que le reste, ça soit *top notch*. »



Richard Létourneau, résident de langue date d'Inuvik, a reçu un objet d'art pour souligner son dévouement à la cause francophone. (Photo : Batiste Foisy)

Les participants ont néanmoins relevé d'autres priorités. En vrac : la justice (on a cité le cas de Hugues Latour, cet ancien résident d'Inuvik dont le procès au criminel avait été annulé faute de jury francophone), les services aux résidents à faible revenus (l'AFDM serait vue comme la ressource de facto par bien des bénéficiaires alors que son mandat est culturel) et les télé-services (on a déploré la perte de la ligne info-soins où les services en français étaient toujours disponibles).



Ressources humaines

Dès le début de la séance, les participants ont voulu savoir quelles ressources humaines étaient disponibles pour offrir les services à la population francophone. Or, le directeur général du Secrétariat aux affaires francophones, Benoît Boutin, a dû admettre qu'il l'ignorait.

« Combien de fonctionnaires ont la capacité de parler le français? C'est une très bonne question. Est-ce que j'ai la réponse? Non. Est-ce qu'il faut faire cette recherche-là? Oui. Et c'est dans les plans », promet-il.

Cette donné a soulevé l'inquiétude du président de la Fédération Franco-Ténoise, Richard Létourneau, un résident de longue date d'Inuvik.

« Dans le Plan stratégique [sur les services en français], c'est une responsabilité du ministère [de l'Éducation, de la Culture et de la Formation] d'évaluer quelles sont ses ressources humaines bilingues, note-t-il. On en parle depuis 2010. On est rendu au début 2014. Moi, c'est sûr que c'est une préoccupation, pour moi, que Benoît [Boutin] me dise 'j'ai pas encore cette information-là' »

Le directeur du Secrétariat aux affaires francophone a indiqué que des mesures allaient êtres prises pour mieux évaluer les ressources humaines. Mais il a noté que certaines limites, notamment les normes de respect de la vie privée des employés territoriaux, rendait la tâche plus ardue qu'il n'y parait.

Pas de la frime

Surtout, celui qui joue le rôle de chef d'orchestre du gouvernement en matière de prestations de services en français a voulu signifier aux francophones d'Inuvik que leurs commentaires étaient pris au sérieux.

« Ce rapport-là, on ne peut pas le tabletter. On n'a pas le choix. On se l'est fait dire », indique M. Boutin.

Après les consultations de Fort Smith, en novembre 2013, et celles d'Inuvik, ce sera au tour de Yellowknife et de Hay River de recevoir les travaux du Secrétariat. Des consultations auront lieux au musée Prince-de-Galles ce samedi à 15h, et le 8 février à l'École Boréale.

Éditorial


Alain Bessette

Peu de considération de la population

Il était positif de voir plusieurs membres de la communauté autochtone se prononcer contre l'abolition des organismes régionaux de contrôle des eaux et des terres. L'idée de création d'un super office des eaux et des terres sera celle qui sera certainement retenue. Pourquoi?

Parce qu'il y a autant de gens pour que de gens contre.

Pour une évaluation conservatrice de la situation, tout est simple. La population est contre, mais l'industrie est pour, et comme il y a plus de retombées économiques en provenance de l'industrie que de la population, le choix sera facile.

Le plus drôle dans tout ça, c'est que la raison qui fait en sorte que l'industrie est pour le projet explique pourquoi de nombreux représentants.

En effet, en créant un organisme central comprenant plusieurs représentants des régions, le gouvernement s'assure que les projets à l'étude ne sont jamais analysés par une majorité de personnes en provenance de ces régions. Ainsi, si un dangereux projet de fractionnement arrive sur la table pour la région du Sahtu, il ne se trouvera probablement qu'une personne pour représenter la région parmi tous les membres de l'office. Il est plus facile de convaincre une personne habitant à des centaines de kilomètres de l'innocuité d'un projet. Pour celui ou celle dont la cour sera le lieu du projet, c'est un peu plus difficile à accepter.

Il y aura plus de projets jugés acceptables avec une telle formule et cela satisfait grandement l'industrie. Ce faisant, on peut deviner que cette formule sera celle retenue en fin de compte par le gouvernement.



Malgré ces quelques poils blancs, ce monsieur était loin d'être le dernier sur la rondelle. C'est Dan Daoust, qui n'a évolué que quatre matchs avec les Canadiens, poursuivant ensuite sa carrière avec les Maple Leafs de Toronto. À sa meilleure saison, en 1983-1984, il a inscrit 74 points. Voir notre reportage sur les match opposant les Anciens Canadiens à l'équipe de Yellowknife en page 7.



C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Directeur : Alain Bessette
Journalistes : Denis Lord , Maxence Jaillet
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

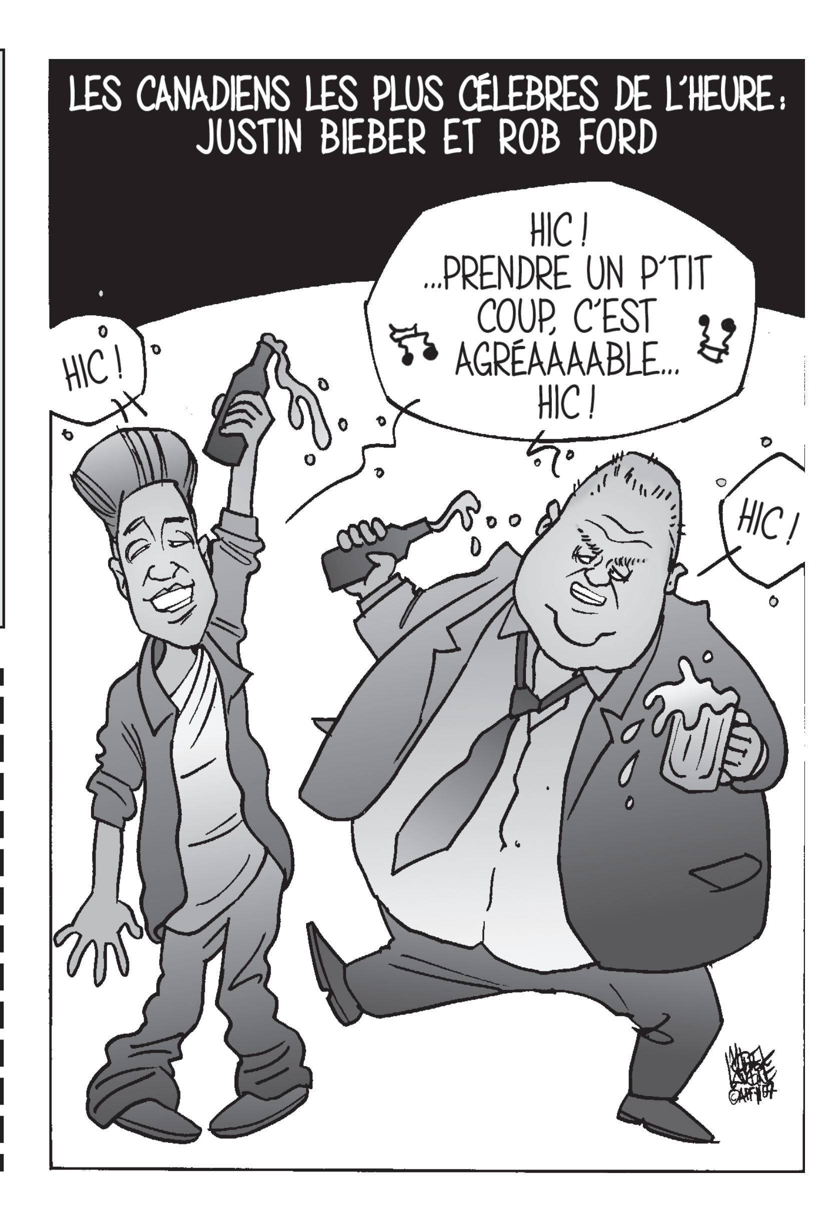
L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.





Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486



Transfert des responsabilités

Bevington dubitatif

Oui au transfert des responsabilités, non au super office

Batiste Foisy et Denis Lord

En entrevue à Radio Taïga, le député néo-démocrate de Western Arctic, Dennis Bevington, a indiqué qu'il ne savait pas encore s'il allait voter en faveur du projet de loi sur le transfert des responsabilités, s'il est présenté en Chambre des communes tel qu'il est aujourd'hui.

Dennis Bevington est en faveur du transfert des responsabilités, mais s'oppose radicalement aux modifications proposées à la *Loi sur la gestion des ressources dans la vallée du Mackenzie*. « C'est un temps très difficile pour moi en tant que politicien, a-t-il avoué, je pense n'avoir jamais été dans une situation aussi conflictuelle. Est-ce que je devrais m'opposer symboliquement, de sorte que les gens dans le futur savent que nous avions besoin de faire quelque chose de différent? J'ai besoin des conseils de mes électeurs. »

En attendant, le député de Western Arctic consultera ses collègues du parti néo-démocrate afin de trouver une manière efficace de proposer des amendements au projet de loi, qu'il considère comme une énigme, et qui troque la régionalisation pour la centralisation. « Le gouvernement du Canada veut un système de réglementations qui ressemble à celui de l'Alberta, note Dennis Bevington, et la plupart des gens des TNO ne veulent pas ça. Même la Chambre des mines des TNO et du Nunavut est très réticente à soutenir le projet C-15. Ses représentants ont déclaré que pour eux, les offices fonctionnaient très bien. »



Le député néo-démocrate, Dennis Bevington. (Photo : Archives L'Aquilon

Mercredi à la Chambre des communes, Dennis Bevington a rappelé que les gouvernements des Gwich'in, du Sahtu et des Tlicho avaient promis qu'ils emploieraient toutes les avenues possibles pour combattre les changements proposés. « La mise en place d'un office unique, avait-il précédemment déclaré à Radio Taïga, se passe de manière vraiment unilatérale et très autoritaire. Si on prend en considération toute la jurisprudence sur les consultations [avec les Premières Nations], ça laisse croire que des avocats pourraient ferrailler longtemps sur le sujet. »

Le repli du huard pourrait avoir une influence sur le panier d'épicerie

Julien Arsenault
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — La glissade du dollar canadien vis-à-vis la devise américaine pourrait bientôt se refléter dans le prix de certains articles du panier d'alimentation.

Selon le président et chef de la direction de Métro, Éric La Flèche, cette situation avait un effet direct sur les marges des produits achetés aux États-Unis.

« Normalement, ces augmentations sont transmises dans le prix de détail, a-t-il expliqué, en marge de l'assemblée annuelle des actionnaires de Métro. Dans les expériences passées, cela a eu tendance à se refléter dans le prix de détail. »

Le dollar canadien poursuivait par ailleurs sa dégringolade, mardi en mi-journée, en cédant 0,44 cent US pour se transiger à 89,55 cents US.

M. La Flèche a souligné que les impacts des fluctuations de la devise canadienne pouvaient être différents dépendamment de la saison au Canada.

«Actuellement, les fruits et légumes sont achetés à l'extérieur, a-t-il expliqué. La proportion des achats effectués en dollars américains représente de 20 à 25 pour cent. Ça dépend des périodes. En été, par exemple, cette proportion est moindre. »

Le dirigeant de l'entreprise établie à Montréal a cependant rappelé que la majorité des épiciers devraient agir de la sorte si le repli du dollar canadien devait se poursuivre.

« Ça dépend de combien de temps ça dure et de la fluctuation de la devise, a affirmé M. La Flèche. Tout le monde est un détaillant ou un distributeur, alors la marge, il faut la livrer. »

Chronique technologique

Le fabricant de téléphones intelligents BlackBerry mise sur la radio FM

TORONTO - LA PRESSE CANADIENNE - BlackBerry a ajouté à ses appareils une fonctionnalité que même les plus récents iPhone d'Apple n'ont pas : la radio FM.

Une nouvelle version du système d'exploitation BlackBerry 10 a commencé à être distribuée mardi au Canada. Le fabricant de téléphones intelligents de Waterloo, en Ontario, affirme qu'elle comporte des centaines d'améliorations et de nouvelles fonctionnalités.

L'autonomie des appareils a été améliorée et une nouvelle interface permet de voir quelles sont les applications qui sont les plus exigeantes pour la pile.

Des pages de sites Web peuvent maintenant être sauvegardées afin d'être consultées hors ligne, sans connexion internet.

En outre, les utilisateurs des appareils BlackBerry Z30, BlackBerry Q10 et BlackBerry Q5 sont en mesure d'écouter des stations de radio FM sans connexion. Ces appareils comportaient déjà un syntoniseur intégré, qui peut maintenant être activé par le nouveau logiciel.



Malgré sa position de défenseur, Dominic Cousineau a compté deux buts lors du match, dont celui-ci lors d'un lancer de punition. (Denis Lord)

Sport

Côtoyer les vedettes

Deux buts pour Dominic Cousineau malgré un nerf coincé

Denis Lord

Par le biais des enchères sur Ebay, Dominic Cousineau, le propriétaire de nettoyage à sec Diamond a remporté un poste de défenseur lors du match des Anciens Canadiens qui a eu lieu le samedi 25 janvier à l'aréna Jeske de Yellowknife. Malgré un nerf coincé dans le bras, il n'allait pas manquer une occasion aussi exceptionnelle.

« Les docteurs m'avaient fortement déconseillé de jouer cette partie, raconte Dominique. Pendant la partie, ce n'était pas si pire, parce que j'étais sous l'effet de l'adrénaline, mais autrement, j'avais de la misère à plier le bras. J'ai d'ailleurs payé le prix parce qu'après la partie, j'ai été à l'urgence durant six heures, et qu'on m'a donné de la morphine. Mais je ne le regrette pas. C'était très excitant. »

Malgré les circonstances, Dominique Cousineau a bien paru lors de la victoire de 10 à 4 des Anciens Canadiens contre l'équipe locale, y allant de deux buts. Il faut dire qu'il pratique le hockey depuis longtemps et a joué à un haut calibre. « Durant le lock-out de la Ligue nationale de Hockey dans les années 1990, rappelle-t-il, je m'entraînais à Québec avec des joueurs de Québec, Montréal, Dallas et Chicago. Il y avait entre autres Joe Sakic et Yves Racine que j'ai retrouvés ici à Yellowknife. »

À Yellowknife, Dominic Cousineau avait également retrouvé Gilbert Delorme et Richard Sévigny, qui furent ses compagnons lors d'un autre match des Anciens à Québec. « J'ai adoré mon expérience, dit-il. Ces gars-là sont tous des gentlemen, ils s'intéressaient à moi et me demandaient pourquoi j'avais quitté le Québec, etc. Et c'est tellement facile de jouer avec eux. Ils t'envoient la rondelle directement sur la palette et savent où se placer. » Le défenseur pense toutefois que l'équipe locale aurait pu avoir un meilleur sort si elle avait donné davantage de glace à ses meilleurs joueurs, qui étaient d'un calibre sérieux.

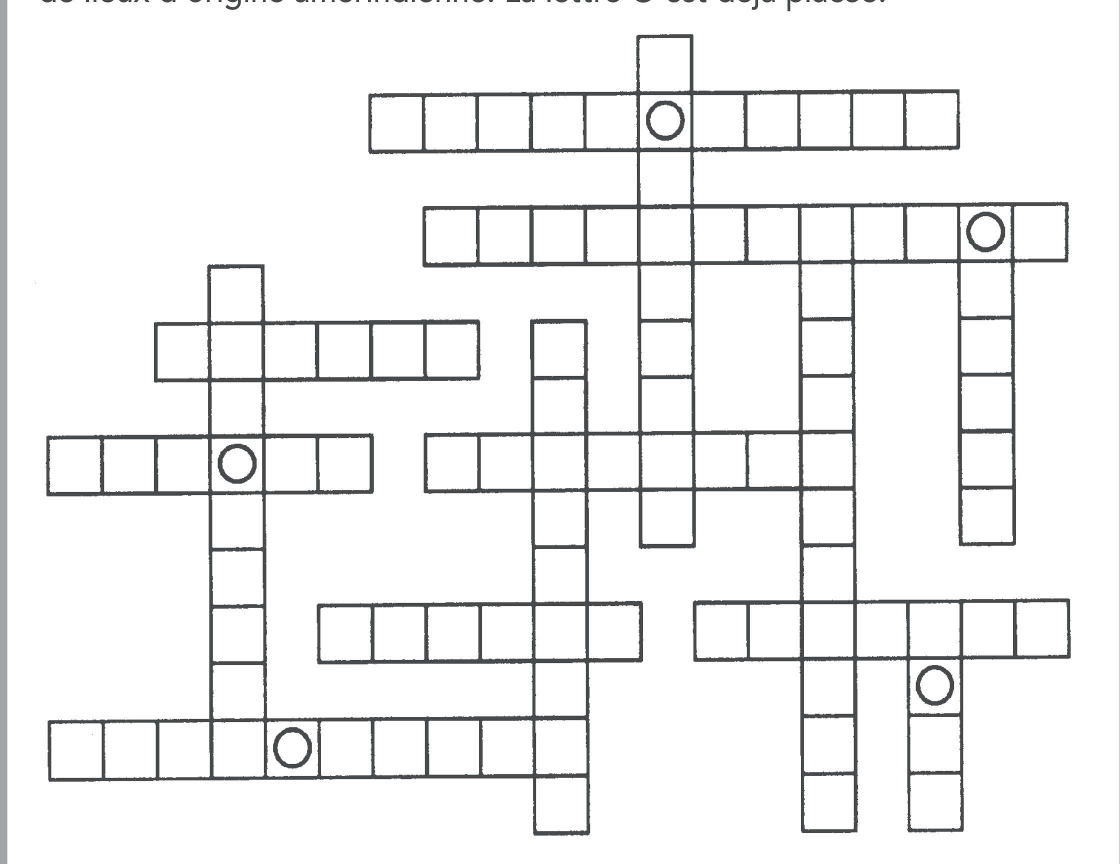
Guy Lafleur, qui agissait à titre d'entraîneur en raison de maux de dos, a été le plus applaudi des visiteurs, suivi de Steve Shutt. Au moment d'écrire ces lignes, on ne connaissait pas encore le montant des sommes amassées pour Helmet for Hardy et le Randy McBride Hockey Project.

Le Club de Bicolo

Les Amérindiens

1 LIEUX AMÉRINDIENS

Remplis cette grille à l'aide des mots de la liste. Ce sont tous des noms de lieux d'origine amérindienne. La lettre O est déjà placée.



ABITIBI, CANADA, CHICOUTIMI, DAKOTA, HOCHELAGA, IOWA, MANICOUAGAN, MATAGAMI, MATAPÉDIA, MEMPHRÉMAGOG, MISSISSIPPI, OTTAWA, QUÉBEC, TADOUSSAC.

2 HÉRITAGE AMÉRINDIEN

Les Amérindiens ont fait découvrir beaucoup de choses aux colons venus d'Europe. Sauras-tu démêler le nom de certaines d'entre elles?

QUEAERTTS
(On s'en sert pour marcher sur la neige.)

____

POISR'DEEALBR
(Délicieusement sucré!)

____

AL RSSOCE
(C'est un sport.)

____

TCNAO 'DEEOCCR
(Utile pour descendre les rivières.)

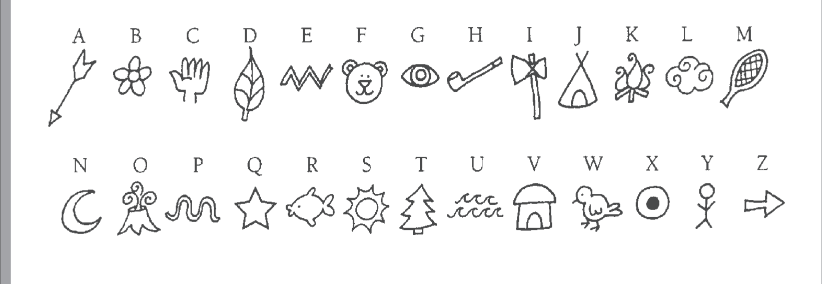
____

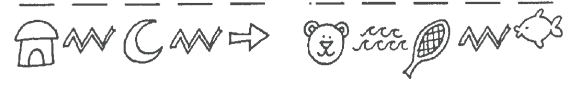
TCBAA
(On le fume.)

____

3 LE CODE DU VIEUX SAGE

À l'aide du code, déchiffre ce que dit ce vieil Amérindien.







4 MÉLI-MÉLO AMÉRINDIEN

Démêle les sept mots d'origine amérindienne, et les lettres dans les cases te donneront le nom d'un pain amérindien.

AIOURBC (cousin du renne) _ _ _ _ ▢ _ _

AOATC (petit fruit rouge) _ _ _ _ ▢

AAIGNCH (poisson) _ _ _ _ _ _ ▢

AOICMSSN (chaussure de peau) _ _ _ _ _ _ _ ▢

WWGMIA (tente) _ ▢ _ _ _ _

EEBCQU (province du Canada) ▢ _ _ _ _ _

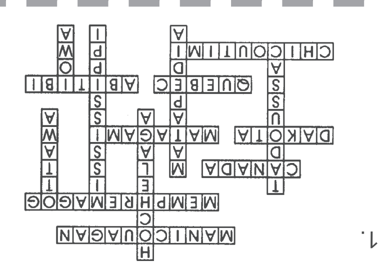
MNTOUAI (divinité) _ _ _ _ _ _ ▢

AAOUIENNCH (poisson) _ _ _ _ _ _ _ _ _ ▢

Le nom du pain : __ __ __ __ __ __ __ __

SOLUTIONS

1.



2. Raquettes, sirop d'érable, la crosse, canot d'écorce, tabac.
3. Venez fumer avec moi le calumet de paix!
4. Le nom du pain : bannique
1. caribou; 2. atoca; 3. achigan; 4. mocassin; 5. wigwam; 6. Québec; 7. Manitou; 8. ouananiche

Dossier scolaire en Colombie-Britannique

Toujours aux francophones de justifier leur existence

La poursuite du siècle contre le gouvernement de la Colombie-Britannique a repris le 20 janvier 2014. À la barre des témoins, Rodrigue Landry, l'un des principaux témoins dans ce procès sur l'éducation en français qui pourrait durer un bon six mois.

Lucien Chaput, APF

Le procès, mené par le Conseil scolaire francophone (CSF) et la Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique (FPFCB), a un but précis : obliger la province à apporter des modifications au système de financement de son ministère de l'Éducation pour que le programme éducatif offert dans les écoles francophones soit véritablement équivalent à celui offert dans les écoles anglophones de la province.

Me Mark Power, l'un des avocats des demandeurs, brosse le portrait suivant de la situation : dans certaines collectivités, les écoles sont pleines et elles sont pleines depuis longtemps. Dans d'autres collectivités, il y a des écoles qui ne sont pas pleines. Et il y a des raisons qui expliquent qu'elles ne sont pas pleines. Elles ne répondent pas aux besoins, elles sont trop vieilles. De plus, il faudrait suffisamment d'espace dans les écoles pour offrir des programmes préscolaires, dont une garderie.

Il y a aussi la question du transport scolaire. Une augmentation du financement opérationnel serait nécessaire pour offrir un service de transport mieux adapté aux besoins et aux réalités de la communauté francophone pour faciliter l'accès aux écoles du CSF. En effet, presque tous les enfants admissibles à une école du CSF habitent plus près d'une ou de plusieurs écoles de langue anglaise.

Enfin, le nœud du problème est que le système actuel de financement ne tient pas compte du caractère provincial du CSF et de la nécessité de financer les demandes d'infrastructures scolaires dans plusieurs collectivités chaque année. Pendant longtemps, la province n'a pas répondu aux besoins des écoles francophones. Résultat : on parle d'une quinzaine d'écoles.

« L'une des raisons pour lesquelles le professeur Rodrigue Landry passe parmi les tout premier témoins, c'est pour aider à démontrer à la cour que la demande justifie plusieurs des écoles un peu partout dans la province », explique Me Mark Power.

« Le témoignage de Rodrigue Landry est important à la cause des demandeurs pour la simple et bonne raison que l'article 23 prévoit des droits là où le nombre le justifie. Ce qu'il a fait, c'est de rassembler plusieurs statistiques compilées par Statistique Canada lors du dernier recensement. Ces chiffres-là, selon nous, viennent justifier la demande. »

« Statistique Canada recueille plusieurs données de base par rapport à la langue parlée à la maison, la première langue apprise et toujours comprise. Mais Statistique Canada ne les compile pas en suivant les secteurs de fréquentation des écoles du conseil scolaire. Ce que Rodrigue Landry a été capable de faire, pour prendre l'exemple de Vancouver, c'est de calculer exactement le nombre d'enfants qui ont entre 4 à 12 ans inclusivement, qui habitent à l'ouest de la rue Main, ou à l'est de la rue Main, dans tel ou tel secteur, avec tel ou tel profil socio-démographique. C'est ce genre de preuve, très micro, très détaillée, très pointue, que ça prend pour démontrer que le nombre justifie plusieurs des écoles demandées. »

Le ministère ne devrait-il pas avoir ces données? « C'est un autre aspect de ce dossier, répond l'avocat des parents. En 2000, dans l'arrêt Arsenault-Cameron, la Cour suprême du Canada a indiqué qu'il revient au ministère de l'Éducation de recenser le nombre d'enfants qui pourraient un jour se prévaloir des services offerts par les conseils scolaires francophones. Ce n'est pas ce que le gouvernement de la Colombie-Britannique a fait, malheureusement. C'est ce que le demandeur, le conseil, a dû entreprendre et qui aurait dû être fait aux frais de la province il y a déjà plusieurs années. »

Le CSF compte près de 4 800 élèves et 37 écoles, dont 24 écoles homogènes. Il dessert une centaine de collectivités dans la province. Le procès a débuté le 3 décembre 2013 et les audiences se sont déroulées pendant deux semaines avant d'être ajournées pour le temps des Fêtes.



Rodrigue Landry, un spécialiste de l'éducation en milieu minoritaire, et l'un des principaux témoins dans le procès. (Photo : archives APF)



Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment

Agent de probation

Ministère de la Justice **Fort Providence, TNO**

Service correctionnel

Poste permanent

Le traitement initial est de 42,28 $ l'heure (soit environ 82 446 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 7 115 $.

Nº du concours : 11211 **Date limite :** 31 janvier 2014

Commis régional aux services généraux

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement **Hay River, TNO**

Services partagés

Poste permanent

Le traitement initial est de 27,33 $ l'heure (soit environ 53 293 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 410 $.

Nº du concours : 11208 **Date limite :** 3 février 2014

Conseiller en matière de programmes

Société d'habitation des TNO **Hay River, TNO**

Poste permanent

Le traitement initial est de 38,59 $ l'heure (soit environ 75 250 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 410 $.

Nº du concours : 11209 **Date limite :** 3 février 2014

Spécialiste en approvisionnement

Ministère des Travaux publics et des Services **Hay River, TNO**

Poste permanent

Le traitement initial est de 40,37 $ l'heure (soit environ 78 721 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 410 $.

Nº du concours : 11248 **Date limite :** 5 février 2014

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Centre des services des ressources humaines de Hay River, 62, rue Woodland, bureau 209, Hay River NT X0E 1G1. Téléc. : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

Conseiller principal en matière d'entretien

Ministère des Travaux publics et des Services **Yellowknife, TNO**

Service de l'informatique

Poste permanent

Le traitement initial est de 41,65 $ l'heure (soit environ 81 217 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11174 **Date limite :** Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé.

Audiologiste

Administration de santé territoriale Stanton **Yellowknife, TNO**

Opérations

Poste temporaire du 1er avril 2014 au 27 mars 2015

Le traitement correspond à l'échelon de rémunération 16, niveau 1 à 43,33 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11202 **Date limite :** Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé.

Aide en réadaptation

Administration de santé territoriale Stanton **Yellowknife, TNO**

Opérations

Poste à durée déterminée de trois ans

Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 25 km de Yellowknife.

Le traitement initial est de 38,59 $ l'heure (soit environ 75 251 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 10459 **Date limite :** 15 mai 2013

Conseiller en petite enfance

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation **Yellowknife, TNO**

Poste permanent

Le traitement initial est de 38,59 $ l'heure (soit environ 75 250 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11207 **Date limite :** 30 janvier 2014

Agent correctionnel de relève

Ministère de la Justice **Yellowknife, TNO**

Service correctionnel

Poste permanent

Le traitement initial est de 35,21 $ l'heure (soit environ 68 659 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11225 **Date limite :** 31 janvier 2014

Analyste du budget et de la planification financière

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles **Yellowknife, TNO**

Finances et administration

Poste permanent

Le traitement initial varie entre 42,28 $ et 50,47 $ l'heure (soit environ entre 82 446 $ et 98 416 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11183 **Date limite :** 4 février 2014

Agent technique principal en électricité

Ministère des Travaux publics et des Services **Yellowknife, TNO**

Services de conception et services techniques
Division de la gestion des biens

Poste permanent

Le traitement initial est de 50,67 $ l'heure (soit environ 98 806 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11223 **Date limite :** 4 février 2014

Gestionnaire des politiques et de la planification stratégique

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles **Yellowknife, TNO**

Politiques et planification stratégique

Poste permanent

Le traitement initial est de 50,67 $ l'heure (soit environ 98 807 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11185 **Date limite :** 6 février 2014

Spécialiste des terres et des affaires environnementales

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement **Yellowknife, TNO**

Politiques, législation et communications

Poste permanent

Le traitement initial est de 46,30 $ l'heure (soit environ 90 285 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11222 **Date limite :** 6 février 2014

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléc : 867-873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Gestionnaire de la technologie et des systèmes d'information

Ministère de l'Administration des terres **Yellowknife, TNO**

Service de l'informatique

Poste permanent

Le traitement initial est de 55,47 $ l'heure (soit environ 108 166 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11167 **Date limite :** 7 février 2014

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Planification et mise en œuvre des RH pour le transfert des responsabilités, Nova Coast Plaza, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléc. : 867-920-8879; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Coordonnateur de la formation et du perfectionnement professionnel

Ministère des Affaires municipales et communautaires **Norman Wells, TNO**

École d'administration municipale

Poste permanent

Le traitement initial est de 90 285 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 15 316 $.

Nº du concours : 11240 **Date limite :** 14 février 2014

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Centre des services des ressources humaines du Sahtu, Édifice Edward G. Hodgson, 2e étage, C. P. 360, Norman Wells NT X0E 0V0. Téléc. : 867-587-2173; courriel : jobssahtu@gov.nt.ca

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours pour pourvoir des postes permanents ou temporaires semblables. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

Hockey Canada n'a aucun plan d'urgence si la LNH se retire des Jeux de Sotchi

VANCOUVER – LA PRESSE CANADIENNE - Il n'existe aucun plan d'urgence si la Ligue nationale de hockey décidait de ne pas envoyer ses joueurs aux Jeux olympiques de Sotchi, a révélé Bob Nicholson mercredi.

Le président de Hockey Canada y est allé de cette confidence après avoir dévoilé l'identité des lauréats de l'Ordre du hockey au Canada de 2014.

Dans un courriel envoyé à l'Associated Press cette semaine, le commissaire adjoint de la LNH, Bill Daly, a fait savoir que la ligue allait réévaluer sa décision de d'envoyer ses joueurs à Sotchi « si quelque chose de significatif devait arriver » avant le 9 février, date à laquelle les joueurs doivent s'envoler en direction de la Russie.

Daly a ajouté dans le courriel qu'il ne « s'attendait pas à ce que cela devienne nécessaire ».

Selon Nicholson, il n'y a encore eu aucun contact avec des hockeyeurs amateurs canadiens ou avec des Canadiens évoluant en Europe, dans l'éventualité où la LNH se retirerait de Sotchi.

La menace de terrorisme se veut préoccupante depuis que deux kamikazes eurent frappé la ville de Volgograd à la fin de décembre, tuant 34 personnes. Le groupe qui a revendiqué l'attentat a également menacé d'agir pendant les Jeux olympiques de Sotchi.



30 minutes avant le match, les Anciens Canadiens, malgré tout le respect du à l'équipe locale, sont loin de montrer le stress qui les rongeait avant les parties contre les Bruins de Boston.



Un Steve Shutt (avant-plan à droite) méditatif. Il totalise 817 points en 930 matchs dans la Ligue Nationale de Hockey, incluant sa dernière saison avec les Kings de Los Angeles.

Habitation

Bilan mitigé

Le Programme de supplément au loyer transitoire doit atteindre plus de gens

Denis Lord

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO) lancera en février une nouvelle campagne de promotion de son Programme de supplément au loyer transitoire (PSLT). « Nous devons rejoindre davantage de gens, affirme, affirme Revi Lau-a, gestionnaire de la planification stratégique, des politiques et des communications à la SHTNO. « On ne peut pas parler d'échec, car c'est un nouveau programme, mais il y a encore des besoins à combler. »

Le PSLT a été lancé en septembre 2012 dans le cadre du plan de la SHTNO *Construire l'avenir*. Grâce à ce programme, les citoyens ténois dépensant plus de 30 % de leur revenu pour leur loyer (incluant le chauffage et l'électricité) peuvent recevoir une aide mensuelle allant jusqu'à 500 $ par mois, durant deux ans. Parmi les conditions imposées, on retrouve celle de demeurer aux TNO depuis au moins un an, et de suivre une formation en gestion de budget d'une durée de six heures et demie. La grandeur de logement qu'on peut subventionner est telle que définie, à l'échelle canadienne, par la norme nationale d'occupation. On s'en doutera, le gouvernement ne finance ni les palaces ni les appartements luxueux. Le formulaire d'inscription et la formation, dit-on, sont offerts en français sur demande.

Pour être éligible au PSLT, il faut gagner un revenu en bas du seuil sous lequel il est jugé difficile de se procurer un logement sécuritaire et de dimensions convenables. Ce seuil, appelé en français *plafond de revenu déterminant le besoin impérieux* (PRBI), varie selon les municipalités et les ans, mais il ne faut pas être trop pauvre non plus. « Les personnes qui reçoivent des prestations d'assurance sociale ne sont pas admissibles, précise Revi Lau-a, elles bénéficient déjà d'un soutien. « Nous cherchons des gens qui travaillent, mais dont le loyer est très très dispendieux, qui ne font pas assez d'argent pour se payer un loyer de dimensions convenables. Des gens qui ont des revenus réguliers, des personnes âgées, etc. »



« Nous cherchons des gens qui travaillent, mais dont le loyer est très très dispendieux, qui ne font pas assez d'argent pour se payer un loyer de dimensions convenables, explique Revi Lau-a, gestionnaire de la planification stratégique, des politiques et des communications à la SHTNO. » (Photo Denis Lord)

Le député de Frame Lake, Wendy Bisaro, s'inquiète que les gens vivant en loyer transitionnel n'aient pas droit au PSLT, soulignant que la marge financière entre le deux est parfois étroite. Elle craint également que des propriétaires immobiliers ne profitent de cette subvention pour hausser le prix de leurs loyers. « Mais c'est supposé être surveillé, dit-elle. »

Campagne de promotion

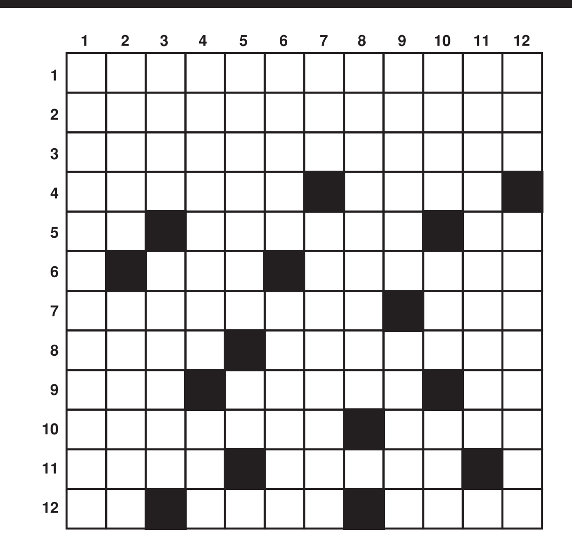
Cent quatre personnes ont profité du programme de supplément au loyer transitoire depuis sa création, plus de 90 % d'entre eux étant à Yellowknife. Étrangement, 116 candidatures ont été rejetées. À la SHTNO, on n'a pas d'explication précise sur ce nombre élevé. Selon le gestionnaire de politique stratégique, de planification et de communications, ce sont des gens qui ne correspondaient pas à un des critères du programme, ou encore qui ont pu en être expulsés parce qu'ils n'ont pas suivi le cours de gestion obligatoire.

Cent quatre personnes, c'est assez peu. La SHTNO n'a pas eu à utiliser son système de pointage pour établir une sélection, système favorisant les ménages aux besoins les plus criants. Le député de Frame Lake, Wendy Bisaro, considère le chiffre est un peu trop modeste. Difficile de lui donner tort, surtout si on considère que selon une étude territoriale de 2009 sur les besoins de logement, 65 % des familles gagnant moins de 60 000 $ par an et louant un logement dépensent plus de 30 % de leur revenu pour ce logement. Selon nos estimations, c'est 4 484 foyers à l'échelle des TNO.

« Nous ne sommes même pas à la moitié de l'objectif de mi-parcours que nous nous sommes fixé, avoue Revi Lau-a. Nous voudrions être plus près de 175. » La SHTNO s'est donné un maximum de deux ans pour atteindre cet objectif. Dans cette optique, l'organisme compte entreprendre une grande campagne de marketing et de publicité en février. Outre Yellowknife, il visitera les municipalités dotées d'un marché de location et où le PSLT aurait dû avoir davantage de succès, comme Inuvik, Norman Wells, Hay River, Fort Smith et Fort Simpson. Revi Lau-a compte sur une bonne couverture des médias, comme lors de la campagne de marketing et de publicité de septembre 2013. Mais il veut y ajouter une présence dans les médias sociaux, des journées portes ouvertes, et souhaite développer des liens avec des organismes comme la Société des aînés des TNO. Le budget du programme pour 2013-2014 est de 1,17M$.

MOTS CROISÉS

Nº 309



HORIZONTALEMENT

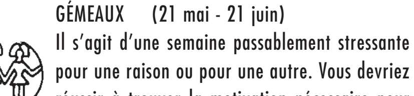
1- Vastes établissements industriels.
2- Diminueront.
3- Qui a signé avec d'autres.
4- État d'Europe et d'Asie. – Petite baie peu profonde.
5- Conjonction. – Hirondelle de mer. – Interjection.
6- Un peu ivre. – Individu quelconque.
7- Flairas. – Situé.
8- Officiers des cours, dans l'empire ottoman. – Partisans convaincus d'une doctrine.
9- Tombé en abondance. – Cacha. – Négation.
10- Mathématicien allemand (1862-1943). – Choisit entre plusieurs possibilités.
11- Lac d'Italie. – Ville de Belgique.
12- Doublée. – Fiel du bœuf. – Mille-pattes.

VERTICALEMENT

1- Étude à l'œil nu ou à la loupe.
2- Sentiment très intense entre deux personnes. – Communauté chrétienne.
3- Lac d'Écosse. – Eau-de-vie.
4- Établissais un lien d'amitié entre. – Serpent.
5- Qui ne dure pas. – Personnel.
6- Personne plus âgée qu'une autre. – Ornée de lauriers.
7- Conseil supérieur de l'audiovisuel. – Carrosserie ancienne comprenant deux places.
8- Rends quelqu'un abasourdi sous l'effet de l'étonnement.
9- Oxydes d'uranium. – Patriote corse (1725-1807).
10- Personnes qui dominent dans un domaine particulier. – Point cardinal. – Insecte sans ailes.
11- Mettaient des rênes à un cheval.
12- Sainte. – Gros cordage employé pour l'amarrage.

RÉPONSE DU Nº 309

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	N	U	F	A	C	T	U	R	E	S
2	A	M	E	N	U	I	S	E	R	O	N	T
3	C	O	S	I	G	N	A	T	A	I	R	E
4	R	U	S	S	I	E	■	A	N	S	E	■
5	O	R	■	S	T	E	R	N	E	■	N	A
6	G	■	G	A	I	■	O	I	S	E	A	U
7	R	E	N	I	F	L	A	S	■	S	I	S
8	A	G	A	S	■	A	D	E	P	T	E	S
9	P	L	U	■	M	U	S	S	A	■	N	I
10	H	I	L	B	E	R	T	■	O	P	T	E
11	I	S	E	O	■	E	E	K	L	O	■	R
12	E	E	■	A	M	E	R	■	I	U	L	E



Horoscope

SEMAINE DU 2 AU 8 FÉVRIER 2014

Signes chanceux de la semaine : Cancer, Lion et Vierge


Bélier

BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Vous aurez probablement le désir de conquérir le monde! Vous aurez soudainement l'inspiration nécessaire pour entreprendre une activité professionnelle ou personnelle très stimulante.


Taureau

TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Vous aimez la bonne compagnie et vous vous dévouez corps et âme à l'endroit de ceux que vous aimez. Attention! Certains pourraient avoir tendance à abuser de vos bons services.


Gémeaux

GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Il s'agit d'une semaine passablement stressante pour une raison ou pour une autre. Vous devriez réussir à trouver la motivation nécessaire pour investir afin d'améliorer votre santé.


Cancer

CANCER (22 juin - 23 juillet)
Au travail ou à la maison, quelques imprévus pourraient vous retarder. Il serait bon d'espacer vos rendez-vous pour éviter de stresser s'il y a un peu de retard dans vos affaires.


Lion

LION (24 juillet - 23 août)
Quelques amis vous proposeront de les accompagner dans un voyage. Rien ne vous fera plus plaisir que d'avoir les pieds dans le sable chaud et de couper l'hiver en deux.


Vierge

VIERGE (24 août - 23 septembre)
Vous passerez probablement à travers toute la gamme des émotions. Vous ferez surement un grand ménage parmi votre cercle d'amis : certains d'entre eux ne méritent pas votre amitié.


Balance

BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
On pourrait vous presser pour prendre une importante décision, mais il faut impérativement réunir toute l'information afin d'être en mesure de peser le pour et le contre.


Scorpion

SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Au travail, vous vous retrouverez avec une montagne de boulot à accomplir de toute urgence. Bien qu'il s'agisse d'une situation stressante, elle sera profitable pour la suite de votre carrière.


Sagittaire

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Alors que vous auriez préféré rester dans l'ombre, on vous placera sur un piédestal. Il s'agit d'une situation où il faudra vaincre votre timidité et affronter les foules, par exemple.


Capricorne

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Si vos enfants ont quitté le nid familial depuis un moment déjà, vous pourriez décider de vendre la maison afin de jouir d'une plus grande liberté. Attendez-vous aussi à une proposition de mariage.


Verseau

VERSEAU (21 janvier - 18 février)
La semaine se déroulera sous le signe de la conversation. Au travail, vous agrandirez votre clientèle ou vous réussirez à rassembler vos troupes pour considérablement améliorer les affaires.


Poissons

POISSONS (19 février - 20 mars)
L'aspect financier est trop souvent une source de stress. Prenez le temps de communiquer avec les bonnes personnes pour trouver des solutions convenables et vous accorder un petit répit.